



JULES COURDAULT

LA SUISSE

PARIS LIBRAIRIE MACHETTE & CIE BOUL. ST GERMAIN N° 79

L47
4655

7 Livraison.

MACHETTE & CIE
Libraires-Éditeurs
79 BOUL. ST GERMAIN
PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

L'HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1848

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

PAR

M. GUIZOT

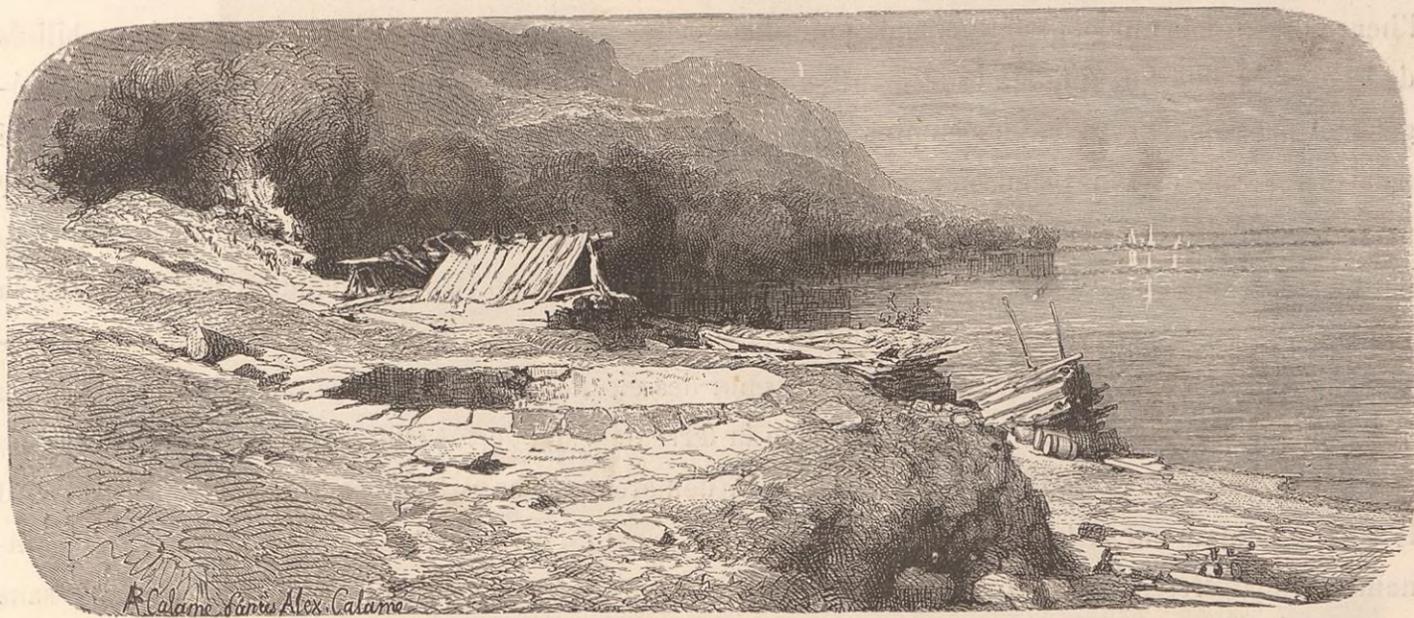
LEÇONS RECUEILLIES PAR MADAME DE WITT, NÉE GUIZOT

PRÉFACE

L'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS, par M. Guizot, s'arrête en 1789, à cette époque solennelle où les destinées de notre patrie ont subi une transformation si profonde qu'on a cru pouvoir l'appeler la France nouvelle. En racontant l'histoire du passé, mon père n'avait jamais perdu de vue l'histoire du présent, au milieu duquel il avait grandi. Quelques-uns des témoins et des premiers acteurs de la Révolution avaient été intimement liés à sa vie; l'expérience du gouvernement lui avait appris à juger les hommes et les événements qu'il n'avait pas connus. En continuant ses récits, il avait peu à peu substitué l'accent personnel et de vivants souvenirs à la simple appréciation des faits historiques. Au moment d'entrer dans la vie, nos enfants ont besoin d'apprendre à bien connaître et à bien juger les grandes secousses qui ont agité depuis plus de quatre-vingts ans notre patrie et qui l'agitent encore aujourd'hui. Mon père avait le projet de consacrer un ouvrage séparé à cette période nouvelle de la vie de notre France; il le regardait comme un complément nécessaire à l'histoire de la France ancienne. Son cours était sans cesse commenté et complété par ses conversations. J'ai recueilli et conservé ces enseignements destinés d'abord à sa famille, utiles, je le crois,

1536, sous les arceaux de Notre-Dame de Lausanne, la nouvelle religion fut mise aux voix et adoptée (1).

De même que l'évêque de Genève s'était retiré à Annecy, celui de Lausanne transféra son siège à Fribourg. Ainsi finit la gloire de la « Grande Dame de Lausanne », la *Grande Diane*, comme l'appelaient les religionnaires, par allusion aux déportements de son clergé. Les revenus de la mense ecclésiastique furent assignés partie au culte nouveau, partie à des établissements d'instruction ou de bienfaisance. Pour le surplus, Berne se l'appliqua. Ce ne fut pas une maigre saisie : la terre de Vaud renfermait plus de cinquante monastères et prieurés, dont quelques-uns possédaient de nombreux villages, avec des forêts à la plaine et à la montagne et des vignobles à la Côte. Celui de Romainmotier formait à lui seul un petit empire au sein du pays. Lausanne comptait, outre ses six paroisses, deux couvents *intra-muros* et quatre hors des murs, dont un, celui des Hospitalières de Sainte-Catherine, au sommet même du Jorat, sur la froide route de Moudon, au milieu de ces bois mal famés où Bonivard s'était vu arrêté naguère par les satellites du duc de Savoie. La plupart de ces communautés, fondées



RIVAGE ENTRE MEILLERIE ET SAINT-GINGOLPH.

en ce bon vieil âge où tout gros seigneur était bien aise d'avoir ses moines chargés de prier pour sa maison, n'étaient plus que des refuges d'ignorance et de fainéantise. Ces religieux, dont les devanciers, grands défricheurs en tous sens, avaient mérité d'être appelés le « sel de la terre », ne songeaient plus qu'à se laisser vivre ; le cellérier n'était pas chez eux le personnage le moins important, et ils ne touchaient guère aux parchemins que pour y enregistrer le rendement détaillé de leurs bois, de leurs champs et de leurs alpages.

Bien que la Réforme, dans le pays de Vaud, ne fût qu'une chose d'importation, et une sorte d'établissement d'État propre à cimenter la conquête, elle ne laissa pas d'y pousser des racines chaque jour plus profondes. Ce ne fut pas du reste ce puritanisme à la ride austère que Calvin avait innové. Tout en rendant, dès le principe, édits sur édits pour extirper les mauvaises mœurs passées en accoutumance,

(1) Cette dispute, à laquelle prirent part les docteurs les plus illustres, y compris Calvin et Farel, et qui tint un moment les populations en suspens, eut lieu sous les auspices de quatre présidents, deux Bernois et deux Lausannois, assistés de quatre *notaires* (secrétaires) chargés d'en écrire les actes. On voit, par le compte rendu qui s'en trouve dans le *Chroniqueur*, de M. Vuillemin (Lausanne, 1836, in-4), que ce fut Farel qui prononça le discours de clôture.

surtout dans l'épiscopale cité de Lausanne, Leurs Excellences de Berne se gardèrent bien d'outrer la sévérité à l'égard d'un peuple sensuel et bon vivant qu'on n'entendait point s'aliéner. En ce rôle d'ailleurs, les premiers baillis chargés de l'administration n'eussent point paru avoir qualité, et eux-mêmes n'auraient guère pu se prendre au sérieux. Comme c'étaient presque tous ce que nous appellerions de « vieilles culottes de peau », c'est-à-dire d'anciens capitaines des troupes confédérées, plus raides d'encolure que de principes, connaissant de reste le pays, pour y avoir vu à plus d'une reprise, eux et leur soldatesque, la grappe mûrir au flanc des coteaux, ils ne manquèrent pas de fermer les yeux sur mainte et mainte joyeuseté qui eût fait bondir d'horreur dans la rigoriste cité de Genève.

Sous le pouvoir tout discrétionnaire de ces baillis venus des bords de l'Aar et de la Sarine, les villes romandes achevèrent de tomber politiquement dans une léthargie profonde. Le pays de Vaud, à cet égard, représente, pendant plus de deux cent cinquante ans, une véritable mise en action du conte de la *Belle au bois dormant*. Nulle violence et nul bruit : la vie publique y est suspendue, sans que rien paraisse dérangé ; chaque pièce demeure à sa place, prête à reprendre son fonctionnement à l'heure dite ; mais une poussière chaque jour plus épaisse s'accumule sur les vieux rouages immobilisés de la liberté ; l'herbe croît démesurément sur les sentiers autrefois battus ; l'immense dôme d'une végétation parasite, élargissant de plus en plus ses branches folles, enveloppe d'une pénombre mystérieuse le palais sans voix et sans écho où sommeille « la belle vigneronne ». Qui rompra ce charme obstiné ? Près de deux siècles s'écoulaient, sans que personne en ose seulement rêver l'aventure. Enfin, au mois d'avril 1723, quelqu'un de ce peuple endormi s'émeut tout à coup. Un commandant des milices de la Vaux, le major Davel, obéissant à des « voix », rassemble à Cully les hommes valides du district, et, profitant de l'absence des baillis appelés à Berne pour des élections, court à Lausanne avec sa troupe. Un énergique mouvement de sursaut, et peut-être la terre de Vaud se fût-elle remise sur ses pieds ; mais l'heure du commun réveil n'avait point sonné : la démarche de ce patriote au verbe chaud, surgissant le sabre à la main sur la terrasse de la Cathédrale, ne parut qu'un acte stupéfiant et dangereux de somnambulisme. Messieurs de Lausanne se hâtèrent d'arrêter Davel, qui fut jugé et condamné, sans préjudice de la torture préalable, par les bourgeois de la rue de Bourg, et ce, — ô ironie ! — conformément au Plaid général. Il subit le dernier supplice en héros, dans cette même plaine de Vidy, où s'était élevée la primitive *Loussonne*, détruite au sixième siècle par un subit mascaret du lac. Le peintre Gleyre, aujourd'hui mort, — un Suisse devenu Français, — a illustré de son pinceau cet épisode de l'histoire helvétique.

Je dois ajouter, sans plus rentrer dans l'apologue, que la mort du « traître » Davel, si elle parut d'abord inféconde pour la liberté du pays, ne laissa pas d'influer après coup sur l'esprit des populations. De nombreux écrits, qu'on se passait à la dérobée, retracèrent en des termes de plus en plus sympathiques la généreuse folie du major ; on n'avait pas encore retrouvé ce ressort qui rend l'homme capable d'agir, mais on avait perdu une bonne dose de cette insouciance qui le rend incapable même de toute discussion. La frivolité des devis de salon faisait place peu à peu à quelque chose de plus réfléchi ; les hommes d'étude abordaient, comme partout, les questions sociales ; les théories de J.-J. Rousseau sur la souveraineté du peuple, l'apparition de novateurs et d'éducateurs, tels que Haller, Bonstetten, Pestalozzi, achevèrent de donner le branle à une renaissance intellectuelle et morale. On fouilla les archives, on épousseta les vieux parchemins, on y retrouva empreintes, sous la moisissure des siècles, les antiques libertés de Vaud. Aussi la Révolution française, lorsqu'elle éclata, eut-elle tout

de suite son contre-coup aux bords du Léman. Paysans et bourgeois, tout ce qui disposait d'une force vive, pensa et sentit à l'unisson. Déjà même, en 1782, Morges avait donné le premier exemple de résistance légale en refusant l'impôt; vers la même époque, les montagnards de la Gruyère, — que plus tard nous irons visiter chez eux, — avaient essayé de renverser l'oligarchie régnante à Fribourg;



EXÉCUTION DU MAJOR DAVEL.

quelque temps après, c'est le Bas-Valais qui se soulève contre la tyrannie du Haut-Valais (1). Le *Club helvétique* de Paris ne manque pas d'encourager de loin le mouvement. Le 14 juillet 1791, les principales communes vaudoises célèbrent par des fêtes l'anniversaire de la prise de la Bastille. A Lausanne, entre les tables d'un banquet, sous les grands marronniers du Jourdil (route d'Ouchy),

(1) Voyez un des chapitres qui suivent.

s'élève sur un échafaud le chapeau de Tell; tout autour flottent les étendards aux couleurs nouvelles. On chante le *Cà ira*, et l'on boit aux libres communautés et à l'Assemblée nationale de France dans des coupes où se lisent ces mots : « Liberté, égalité, fraternité ! » Une seule santé est oubliée, celle de Leurs Excellences de Berne. A Vevey et à Yverdon, même cérémonie; à Nyon, le bailli se joint à la fête; à Rolle se produit un incident caractéristique. La femme du bailli étant venue à passer : « Approche, citoyenne, lui cria-t-on, et porte un toast à la liberté. » — « Je suis dame, repart fièrement la Bernoise, je suis libre, et je n'ai pas soif. »

Le mouvement était encore prématuré. Six mille Bernois descendirent les pentes du Jorat avec soixante pièces d'artillerie; une commission d'enquête, entourée d'un appareil formidable, informa par le menu de toutes les scènes attentatoires à la souveraineté de Leurs Excellences; les patriotes peuplèrent derechef les cachots de Chillon, et le pays welche dut renouveler, quoique en frémissant, son serment de fidélité.

Ce n'est qu'à cinq années de là, après que Bonaparte, se rendant à Rastadt, a traversé triomphalement la ville de Lausanne, qu'a lieu l'explosion définitive. Vingt-deux démocrates suisses, réfugiés alors à Paris, César Laharpe à leur tête, donnent à la patrie de Vaud le signal de l'affranchissement. De toutes parts les comités s'organisent : à Vevey, les patriotes s'emparent de Chillon; à Lausanne s'établit un contre-gouvernement; il siège d'abord dans une grotte, sous l'esplanade du Signal, non loin de l'antique forêt druidique de Sauvabelin; mais il en sort bientôt pour agir au grand jour : devant les mesures du Directoire, les baillis se sont décidés à quitter la place, et Berne a perdu le pays de Vaud avant même qu'un soldat français ait paru en deçà du Jura.



SUR LE LAC.



VEVEY : SCÈNE DU PORT.

CHAPITRE III

Une démocratie agricole. — Mœurs et fêtes du pays de Vaud. — Fromageries de la plaine. — Les vignobles de la Vaux. — Le chalet du *Clair de la lune*; drame-idylle au bord du Léman. — Panorama supérieur du lac. — Vevey et le manoir de Blonay. — L'Abbaye des *Vignerons* et la grande *Bravade*. — Villeneuve, caractère de la plaine alluviale du Rhône. — Bex et les Alpes Vaudoises. — La vallée de l'Avançon, les pâturages d'Anzeindaz et les Diablerets. — A travers le col Cheville. — La Dent du Midi; le val d'Illiez. — Au pont de Saint-Maurice.

I

Avez-vous lu, dans quelque conteur du moyen âge, l'apologue de *la Vieille et la Bique*? La vieille, chaque matin, lâchait sa bique dans le bois, en prenant soin de la recommander au Saint du jour : « Grand saint Jean, grand saint Nicolas, grand saint Michel, je mets ma bique sous ta protection ; c'est ce que j'ai de plus cher au monde ; veille sur elle et me la ramène ce soir saine et sauve. » Chaque saint du calendrier ayant été sommé à son tour de garantir l'ouaille, la vieille se laissait « crever » de sécurité. Hélas ! la pauvre bique fut croquée du loup le propre jour de la « Tous-Saints », car, ajoute bonnement l'apologue, ce jour-là, « chaque saint s'attendait à l'autre. »

Ce n'est pas aux gens du pays de Vaud que pareille mésaventure pourrait arriver. Du plus gros au plus mince de leurs intérêts, ces avisés ne se fient qu'en eux. Et s'ils n'ont point abondance de biques, comme par exemple ceux d'Uri et du Haut-Valais, ils se rattrapent sur d'autres biens d'une substance un peu plus sérieuse. Le pays de Vaud est, avant tout, une démocratie agricole. A part les combes industrielles de l'austère région du Jura, par où plus tard nous achèverons notre tour de Suisse, toute la richesse du canton est dans la mise en valeur du sol. De gros héritages, il y en a peu ; de paupérisme,

il n'y en a guère (1). Du morcellement infini de la propriété découle une aisance générale, et de cette aisance résulte une sorte d'égalité paisible et heureuse. Là où charrues et attelages n'ont point la place de se déployer, on use patiemment de la houe, du sarcloir et de la bêche. C'est tâche de longueur de temps ; mais, pour être faite à la main, la besogne n'en est que plus fine. D'engins mécaniques, faucheuses, faneuses, extirpateurs et rouleaux, tels qu'en manœuvre le Jurassien, ce paysan-là n'a point de souci ; mais la moindre closerie jardinière lui fournit, outre les légumes qui sont nécessaires à son ménage, de quoi remplir, deux fois par semaine, un certain nombre de corbeilles plates que sa femme emporte au marché.

La race ici, plus ramassée, plus charnue, plus haute en couleur que dans la zone forestière où le cep frileux ne prospère plus, offre un alliage indéterminable de sensualité et de mysticisme. En elle la chair et l'esprit se morigèment et se corrigent l'un l'autre sans se lasser. De même qu'il veut voir le fond de la coupe, le Vaudois veut voir aussi le fond de l'idée : d'un côté comme de l'autre, soyez sûr qu'il plonge jusqu'à l'ivresse. Tout rempli de fine bonhomie, ennemi de la gêne et du pédantisme, il est cependant passionné, mais d'une passion qui lui flambe surtout au cerveau. Aussi un peu de fantastique n'est-il pas, au besoin, pour lui faire peur : c'est vapeur dont s'enveloppe, à l'allemande, la jovialité toujours un peu crue et souvent même irrévérente de son naturel. On sent un peuple qui a eu, de tout temps, l'existence facile et unie, exempte de ces accès de fièvre et de ces insomnies qui ont brûlé le sang des Genevois. Ce caractère « bon enfant » se retrouve jusque dans son patois aux allures traînantes, riche en résonnances et en inflexions de la vieille langue d'oc. La littérature première du pays a été en effet une littérature toute rustique, célébrant sans lyrisme aucun, plutôt avec une pointe de gaieté bouffonne, le train usuel de la vie locale, les labeurs successifs du dehors, foins, moissons et vendanges, la poésie odorante et forte de la plaine et de la montagne.

Déchargées par Leurs Excellences de Berne des gros tracas de l'ordre politique, ces populations campagnardes, restées libres de gérer d'ailleurs comme elles l'entendaient leurs petits intérêts de clocher, s'adonnèrent de plus en plus aux travaux qui leur étaient chers. L'époque, il est vrai, n'était guère propice au progrès : des entraves de toute sorte, péages, dîmes, redevances diverses, insuffisance de routes et de ponts, sans parler de l'ignorance et de la routine, arrêtaient l'essor de l'agriculture, dans un pays où l'agriculture était assurée plus qu'ailleurs du bon vouloir des humains ; mais cette médiocrité, qui n'avait encore rien de doré, n'empêchait point ce peuple d'humeur aisée de se livrer à la bonne chère, et de fêter le retour des différentes saisons de l'année par des réjouissances publiques où le chant et la danse s'alliaient au vieil exercice du tir, toujours en honneur, — car Berne, loin de désarmer ses sujets vaudois, les avait au contraire organisés en bans de milice régulière.

Telle était la fête que l'on appelait la *Laonnerie* (2). Au premier dimanche de mai, s'élevait sur la grande place de Montreux le « château d'amour », forteresse en ais de sapin, dont la jeunesse faisait le siège en répétant la ronde rustique :

Château d'amour, te veux-tu pas rendre ?
Veux-tu te rendre ou tenir bon ?

Le castel pris, on y mettait le feu. L'amusement n'allait pas toujours sans danger ; il y avait membres

(1) Sur dix familles, il y en a neuf dont un des membres possède un bien-fonds, et la proportion est encore plus forte pour la propriété rurale en particulier : les relevés de la statistique constatent que les fermiers ne forment pas un quarantième de la population exploitante.

(2) Du patois, d'origine celtique, *laon*, *lan*, qui signifie : ais, planche.

ébréchés, épidermes roussis, si bien que la police dut rappeler maintes fois ces preux brûle-tout aux vulgaires notions de prudence. Mais, souvent aussi, la mise en scène serrait de plus près l'idylle pure. Un essaim trié de jolies filles chargées du rôle défensif prenait position sur le *burg*; les jeunes garçons coquettement accoutrés se massaient au pied pour l'attaque. Un air de musique donnait le signal :

Sospiro pa por vo,
Veide-vo,
Sospiro por on otro;

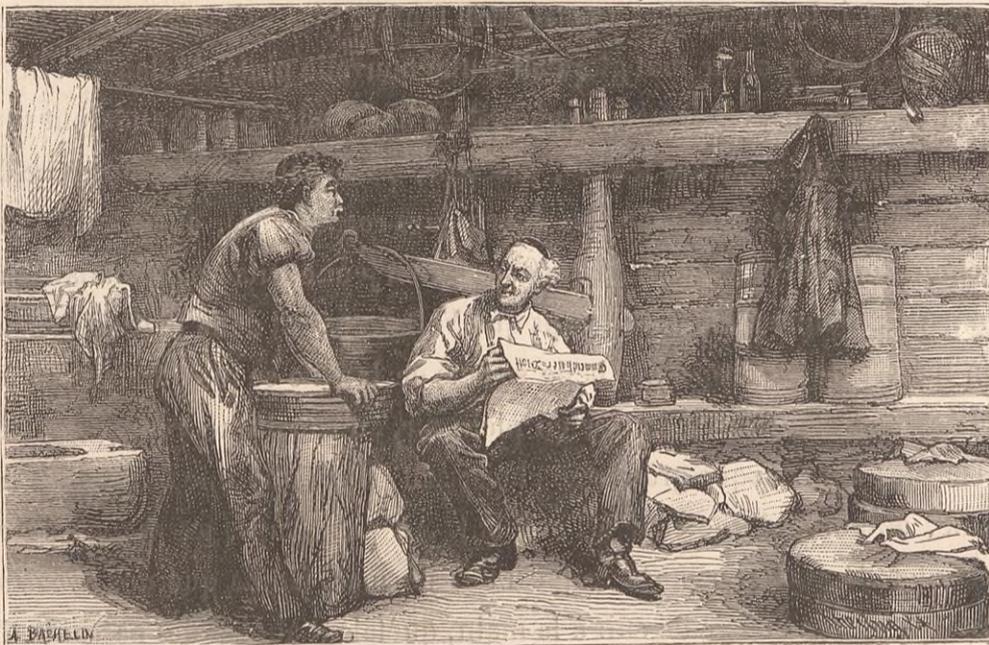
« Je ne soupire pas pour vous, voyez-vous ; — je soupire pour un autre. » De part et d'autre, les seules armes étaient des fleurs, des guirlandes, des bouquets. Quand cette mitraille odoriférante était épuisée, quand le donjon et ses glacis en étaient jonchés, la garnison battait la chamade et arborait le drapeau blanc. On discutait alors les articles de la capitulation ; une des clauses invariables était que chacune des prisonnières reçues à merci choisit un des vainqueurs et lui payât sa rançon d'un baiser et d'un bouton de rose : après quoi, les trompettes sonnaient la fanfare ; les vainqueurs montaient à cheval pour escadronner par les rues et s'y offrir tout glorieux à une nouvelle pluie de fleurs et de parfums que, du haut des fenêtres et des balcons, les dames, — guerrières hors cadre, — répandaient sur ces fortunés. A la nuit, c'étaient des illuminations, des festins, des bals, où le bailli en personne ne dédaignait pas de donner le branle, et, de groupe en groupe, les énergiques *coraules* (1), ouvertes à tous, s'allongeaient et se repliaient, réquisitionnant chacun au passage, vieux ou jeune, citadin ou manant, à travers champs, prairies et vergers. A Lausanne même, du temps que Voltaire vivait dans le pays de Vaud, attirant tous les environs à son théâtre de Monrepos, la belle société de la ville se rassemblait, après souper, sous le marronniers de la cathédrale, pour y danser en plein air, au son d'une *trouie* (cornemuse), la coquille et la farandole. Tous les ans, chaque groupe se choisissait pour reine une femme aimable et spirituelle qui tenait académie, entourée d'une cour à l'avenant. Au printemps, les *mayenchères*, tout de blanc vêtues, allaient chanter de porte en porte le joli mois de mai, tandis que des *bovairons* (2) masqués, un grand sabre au côté et une bourse de cuir à la main, qu'étaient auprès des passants. Dans la saison de l'effeuillage des vignes, la ronde nationale se répétait des faubourgs de Lausanne au pont de Vevey, et, commencée sur la rive du lac, montait de proche en proche jusque sur les croupes des monts. En mainte localité on célébrait aussi la dernière nuit de l'année par une fête qui, dans ce pays de francs buveurs, équivalait à tout un poème de satire goguenarde. Un mannequin était promené en grande pompe au milieu d'une troupe d'ivrognes sous le masque ; il représentait un homme trépassé d'excès de boisson : d'un côté était le médecin, de l'autre le chapelain ; à chaque station, on entonnait un refrain de chanson, et le cortège enluminé secouait le mort pour l'inviter à vider la coupe. Cela s'appelait « l'enterrement de Sylvestre ». Ajoutons que parfois, l'automne venu, bergers, laboureurs, moissonneurs, faneuses, jardiniers et vigneron s'unissaient pour solenniser la synthèse des travaux agricoles ; mais, avant de parler de cette fête encore en usage, il nous faut reprendre les bords du lac, et nous diriger, tout en musant, vers la charmante cité de Vevey.

Une chose qui en dit long sur l'état du pays, c'est que presque tous les villages vaudois ont été reconstruits en ce siècle. Cette reconstruction a été une nécessité des perfectionnements introduits dans

(1) *Corauale*, ou rionde (ronde) vaudoise, se dit aussi par extension de la chanson qu'on chante en la dansant. Provençal : *Carole*.

(2) Petits bouviers.

l'économie agricole par l'usage d'un assolement régulier et par la multiplication de bétail due aux fourrages artificiels. Il a fallu élargir les étables, agrandir les fenils et les granges, et, du même coup, ne fût-ce que pour l'harmonie, il a fallu donner d'autres proportions aux demeures. C'est alors que se sont élevées ces hautes maisons de pierres massives, à la toiture surplombante et aux vastes flancs, recel de toutes sortes de provisions, — élégantes pourtant avec leurs piliers où le chèvrefeuille s'en-guirlande, — qui caractérisent les bourgades de la région. Et l'antique routine une fois vaincue, l'esprit de prévoyance s'est donné carrière en multipliant les sociétés d'assurance mutuelle : on en compte aujourd'hui dans le canton quatre-vingts ou cent, rien que contre la perte du bétail et celle des chevaux. En même temps se sont établies jusque dans la plaine ces grandes manutentions d'un ordre spécial que l'on appelle des *fromageries* ou *fruitières*. La mode en fut empruntée par les Vaudois à leurs voisins des montagnes fribourgeoises, et, actuellement, il n'y a guère de grand village romand où



FROMAGERIE.

il ne s'en trouve (1). En maint endroit, la commune elle-même y affecte un bâtiment construit tout exprès, et qu'elle loue à un prix modique.

Ce bâtiment se compose d'ordinaire de quatre pièces : au rez-de-chaussée, la *cuisine*, grande chambre carrelée et pourvue d'une immense cheminée : c'est là que se fait la fabrication ; au côté nord, le *laitier*, où l'on dépose le lait pour le faire crémier ; au-dessous, la cave ou magasin ; enfin, au-dessus ou à côté de la cuisine, le logement du fromager. Chaque matin ou chaque soir arrive le lait ; il doit venir directement de l'étable, sans même passer par la demeure du coassocié, lequel, aux termes du règlement, est tenu de n'en pas vendre la moindre portion et ne peut en garder chez lui que la quantité strictement nécessaire à ses besoins domestiques. Quant à le « baptiser », il ne faut pas qu'il y pense : le fromager, à l'aide d'instruments, vérifie la qualité de l'agent qu'on lui apporte et rejette tout envoi affecté de mélange rédhibitoire.

Voici maintenant, pour qui l'ignore, le mode habituel de fabrication. Au reçu de la *traite* du jour,

(1) Les *fruitières* ont aussi pénétré en Savoie, en Autriche, et dans les départements français limitrophes de la Suisse ; mais il paraîtrait que dans ces derniers elles n'ont pas très-bien prospéré.

le *fretai* l'écume et la verse dans une grande chaudière. Pendant que celle-ci s'échauffe, il bat la crème, en extrait le beurre, et le *battu* qui reste dans la baratte, il le met encore au chaudron. Il presse ensuite le lait pour le faire cailler, et brasse lentement la masse, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en fines particules qui se déposent au fond du récipient. Il les en ôte alors pour les placer dans un moule en bois de forme circulaire. Chaque pièce doit être faite d'un seul coup. Sous l'action de la presse, le restant de sérum s'écoule, les miettes du caillé s'agrègent, et, au bout de quelques heures, le préparateur retire du moule le fameux fromage dont le calibre nous est connu. Il ne reste plus qu'à l'étiqueter d'un numéro, à l'inscrire sur le registre où chaque sociétaire a son compte ouvert et à le descendre à la cave, où, chaque jour, il sera imbibé de sel jusqu'à ce qu'il soit en état d'être vendu.

Outre sa fruitière, tout village un peu important du pays de Vaud a sa petite boulangerie communale, louée à un *fournier*, et où chaque habitant du lieu a la faculté de faire cuire son pain, moyennant redevance déterminée, soit en argent, soit en pâte; le fournier, par surcroît, peut fabriquer du pain pour son compte. Les ménagères pétrissent leur pâte au logis et l'apportent, moulée en miches, dans des corbeilles dites *paillassons*, qu'elles tiennent posées sur leur tête. Au fournier de se munir à ses frais du combustible et des instruments de son métier, tels que pelles de bois, fourgons de fer et écouvillons. Il est d'usage que les ménagères assistent ou même collaborent, tout en *barjaquant* (babillant), aux diverses phases de l'opération : ce qui n'est pas sans leur procurer, de temps à autre, le plaisir de voir « brûler la fournée » (1).

Si belles que soient les prairies vaudoises, ce n'est pas à elles que le cultivateur consacre le plus gros de ses soins et de ses engrais. Sa vraie richesse, l'objet essentiel de son culte et de son orgueil, c'est la vigne. C'est elle surtout qui a profité du progrès de l'économie rurale et des patients essais de perfectionnement. Ses plants produisent deux espèces de chasselas, — le fendant vert, c'est le plus productif, — et le fendant rouge, c'est le plus délicat. Les vins qu'on en tire sont, on le sait, des vins légers, fumeux, et très-sains. J'ai déjà parlé du cru généreux de la Côte; un autre vignoble, celui de la Vaux, entre Lausanne et Vevey, peut être considéré comme un chef-d'œuvre de l'art agricole. Il n'y a pas dans toute la Suisse de zone vineuse plus féconde que celle qui s'accroche ici, sur une longueur de douze kilomètres, aux pentes escarpées du Jorat. Les terrasses, admirablement édifiées, avec des murs de soutènement qui servent en même temps de sentiers, montent jusqu'à huit cents pieds au-dessus du Léman. Bien plantées, bien échalassées, bien tenues en lignes sur souches basses, ces vignes sont vraiment magnifiques à voir. Et quel cumul de labeurs représente cet ordre merveilleux! L'unique charroyeur ici, c'est l'homme : engrais, tuteurs, cailloux et terre, il lui faut tout porter à dos. Des plus hauts étages jusqu'aux éperons inférieurs que lèche le flot azuré, il va manipulant comme un magicien ses coupes osseuses de terrain. Au besoin, pour ses cultures comme pour sa maison, il empiète sur le lac lui-même. Il repousse l'onde au moyen d'une digue, après quoi le bassin à sec est rempli : des gravois, de la terre fumée, et voilà le pampre qui festonne là où les poissons du Léman se venaient naguère promener en touristes.

Mais la besogne n'est jamais finie; à chaque instant l'édifice du vignoble s'écroule ou se disloque. La pluie, la sécheresse minent sans relâche l'agencement délicat des *raisses* (terrasses). Le paysan de

(1) Beaucoup de villages ont aussi une forge communale; parfois même la plupart des outils appartiennent à la commune.



la Vaux ne boude pas pour si peu ; toute son existence se passe au vignoble : enfant, sa joie la plus grande a été de courir entre les *aorgnes* (1), et, au moment des vendanges, d'aspirer avec un *fifet* le moût dans les cuves ; vieillard, son plaisir suprême est d'user de son reste de jarret pour visiter encore de temps à autre ces plants bien-aimés dont il est forcé de laisser l'entretien à de plus ingambes. La tradition a conservé la mémoire d'une époque où ces coteaux, non encore dégarnis de leurs bois, n'avaient d'autres habitants que de sobres anachorètes. Au temps, postérieur, où les ermites cédèrent la



VENDANGE VAUDOISE.

place aux prieurs, race d'hommes sensiblement moins frugale, ce coin de terre avait déjà bien changé d'aspect ; depuis lors, la transformation a été d'un tel train, que ces terrasses du Jorat semblent arrivées aujourd'hui à leur maximum de fécondité. Quant aux prieurs, ils ont disparu, comme avant eux les ermites. A l'unique mesure qui reste à Pully de son monastère, append une enseigne de cabaret : les vigneron, eux aussi, ne détestent point de vider chopine tout en faisant leur partie de boules.

C'est le long de ce vignoble, dominé par deux des plus hautes sommités du Jorat, le mont de Gourze et le Pèlerin, que serpente la route poussiéreuse qui va de Lausanne à Saint-Saphorin. La région a un certain aspect d'âpreté ; le plant monotone y envahit tout. Au sortir des luxuriants vergers de Chamblande, l'œil du voyageur

a besoin de s'accoutumer à la nuance terne de ces bourgs et de ces villages grillés par le soleil. Sur les gradins disposés entre les maisons et le lac, le myrte pousse en pleine terre ; autant en font le laurier et le grenadier. C'est ici, en effet, que les Fribourgeois viennent acheter ces branches d'arbrisseaux dont ils décorent leurs églises. Les oliviers n'y existent plus ; mais ils y ont prospéré jadis, puisqu'un des seigneurs de la région percevait la dime des olives. On dit que ces arbres ont été tués par le terrible

(1) Rangs de ceps dans une vigne.

hiver de 1709, qui fit tant de ravages dans notre Provence. La population, elle aussi, offre en ces parages un type caractéristique : elle a une allure plus fière, une taille plus haute et une carrure plus robuste. Nous sommes, ne l'oublions pas, dans le pays du major Davel. Au moment de la conquête bernoise, ces quatre paroisses de la Vaux (1), qui formaient comme une petite république à part, furent les seules du canton qui montrèrent la ferme velléité de prendre les armes ; elles ne se soumirent que sur la promesse qu'on ne toucherait point à leurs franchises, et parce que, le reste de la « patrie » n'ayant point bougé, toute résistance devenait inutile.

La vie, au sein du vignoble, commence dès le mois d'avril. On rompt d'abord le sol, on le *reverse* à coups de fossoir, on rogne les échaldas, on taille et on fume les ceps. Un peu plus tard, quand la « montagne des effeuilleuses », autrement dit le haut belvédère des Agittes (Alpes Vaudoises), a secoué ses neiges hivernales, on procède à l'opération de l'épamprage : c'est le soin de fillettes aux doigts agiles. Sous les chaudes ondées de soleil, les grains se gonflent peu à peu. En août, on s'occupe d'*éclaircir* la vigne, en lui ôtant les dernières pousses ; puis octobre vient, qui amène la grande fête vaudoise, celle de la vendange. De toutes parts, dans les cours autour des maisons, retentit le bruit des marteaux : c'est le vigneron qui prépare ses tonneaux. Quiconque a pieds et mains se met en mouvement ; hommes, femmes, enfants, tout le monde court à la cueillette. Les terrasses touffues s'emplissent de chansons, de rires, de joyeux lazzis. Et gare à la blonde travailleuse qui a oublié une grappe sur le cep ! Le gars qui fait sa tournée, la seille à la main, a le droit de cueillir un baiser sur la joue rose de la délinquante : tel est, de toute tradition, le code pénal que, dans ce pays de révision, nul n'a songé à faire reviser. Puis, quand les vases sont comblés du noble fruit, on les emporte jusqu'au chariot attelé de bœufs qui attend sur le grand chemin, et bien avant dans la nuit résonnent autour des villages deux sortes de bruits distincts : le gémissement des pressoirs qui se hâtent de broyer les belles grappes cuivrées, et les éclats de gaieté juvénile mêlés au refrain des antiques coraules (2).

II

Pour aller de Cully à Vevey, je vous conseille de prendre, au lieu du chemin monotone d'en bas, la route plus pittoresque de Chardonne, qui escalade en corniche ce haut promontoire de Chexbres, au pied duquel dort sur son roc tombé jusqu'au lac le vieux manoir épiscopal de Glérolles. Il existe, à quelque distance de ce parcours, sur les pentes du mont de Puidoux, une grande habitation rustique renfermant côte à côte sous un toit commun, à la façon des demeures bernoises, deux corps de bâtiment distincts : d'un côté, le logis ; de l'autre, les granges, les écuries, la remise aux chars et les pièces multiples de l'exploitation. Sur le linteau de la porte est inscrite la date de la construction, avec ces cinq mots, dont vous comprendrez tout à l'heure le sens : *Au clair de la lune*. Une belle galerie contourne le premier étage ; des pousses grimpantes enserrant les piliers ; à chaque fenêtre il y a des fleurs, et souvent le soir, quand s'éteignent aux flancs du coteau les derniers bruits du labeur

(1) Les quatre paroisses entre lesquelles se répartissent les nombreux villages du district sont : Lutry, Villetta, Saint-Saphorin et Corsier.

(2) Là où le vigneron n'est pas propriétaire, on emploie un mode de métayage qu'on appelle *vignotage*. Le propriétaire fournit les vignes ; le vigneron fournit le bâtiment d'exploitation, les pressoirs, caves, tonneaux, tout le matériel requis, les échaldas, une part du fumier ; il paye la moitié des impôts, et, la récolte faite, garde la moitié du produit. Autrefois, pendant la vendange, il devait nourrir et loger un *partisseur* ou surveillant envoyé par le propriétaire. Ce genre de contrôle est tombé aujourd'hui en désuétude.

champêtre, on entend s'envoler de l'intérieur de mélodieux accents à deux voix. Vue de loin, avec la large cour qui lui sert d'entrée et le verger qui l'ombrage à l'arrière-plan, cette maison a presque l'air d'une villa. Certaines gens, portés à l'emphase, l'appellent même le « Château Adine », du nom de l'heureuse maîtresse de céans.

Je me doute que, hors de la Vaux, on ne connaît guère l'histoire d'Adine. La voici donc, toute conforme à la vérité. Au mois de juillet 1868, comme je me trouvais, — pour dire les choses avec discrétion, — dans une grande hôtellerie du Bas-Valais, trois étrangères y descendirent : une dame fort élégante, une petite fille d'une douzaine d'années, et une sorte de gouvernante entre deux âges. Ce groupe voyageur venait de Bruxelles. A une année de là, repassant par la même hôtellerie pour me diriger vers le Simplon, je fus tout surpris d'y rencontrer encore la jeune Brabançonne. On m'apprit qu'après un court séjour, la mère, puis la gouvernante s'en étaient allées successivement, sous je ne sais plus quels prétextes, et que, depuis lors, ni l'une ni l'autre n'avaient reparu. Une lettre arrivée d'une ville d'Allemagne, au bout d'une semaine, avait seulement prié l'hôtelier de nourrir et de soigner l'enfant quelques jours durant, jusqu'à ce qu'on vint la reprendre.

Après un mois et plus d'écoulé sans autre nouvelle des deux dames, l'hôtelier, qui, je dois le dire, n'avait pas mis son gage au rebut, soupçonna fort véhémentement qu'on le faisait attendre sous l'orme. Il écrivit en Belgique, il écrivit en Allemagne ; la police fut mise en branle ; mais, en dépit de toutes les recherches, on n'arriva pas à retrouver trace de la famille évanouie. Quant à la jeune Adine, la délaissée, elle eût grand'peine à se persuader que sa mère l'eût ainsi, sans plus de façons, mise au tour. Rien que des pleurs que ses pauvres yeux répandirent d'abord on eût empli un petit *luissel* (1) dans la grande cour de l'hôtellerie. Puis, peu à peu, à cette explosion de chagrin amer succéda en elle la phase de mélancolie atonique qui est, nous le savons tous, comme l'hébétement de la douleur même, et à la faveur de laquelle il semble que la peau repousse sur le cœur blessé.

Avec les ondes de sa chevelure châtain clair, ses prunelles sombres qu'estompaient de longs cils soyeux, son attitude encore enfantine de roseau pliant, jointes à je ne sais quel petit air tragique épandu sur toute sa personne, Adine était déjà un remarquable commencement de femme. Dans « cette maison sans enfants » où son existence était venue s'échouer, on la traitait, je m'en souviens, avec une bienveillance mêlée d'une nuance de pitié. L'hôtellerie d'ailleurs prospérait, et une bouche de plus à nourrir ne risquait point d'affamer la place. Les choses finirent toutefois par se développer suivant leur logique : Adine, qu'on avait d'abord continué d'appeler « mademoiselle », se vit peu à peu moins considérée et moins soigneusement attifée ; d'une semaine et d'un mois à l'autre, la menue besogne qu'on réclamait d'elle fut d'un genre plus vulgaire, et, de transition en transition, la fillette passa au rang de simple servante.

Je la revis, trois ans plus tard, dans cette condition nouvelle. Elle avait achevé, entre temps, de dépouiller la chrysalide, et l'on n'eût pas trouvé alors, de Genève à Constance, « sommelière » plus attrayante ni tout ensemble plus laborieuse. Très-réfléchie de son naturel, la jeune fille n'avait eu garde de regimber contre sa fortune. Elle s'était dit que désormais le sillon de son existence était tout tracé, et il lui semblait qu'exil pour exil, cette austère et silencieuse vallée du Rhône, de toutes parts enclose de grands monts, était encore le cadre qui convenait le mieux à son cœur sans joies ni

(1) *Luissel* (patois romand), petit étang naturel, grande flaque d'eau.

tristesses. Elle ne songeait donc qu'à l'accomplissement de sa tâche quotidienne, mangeant de bon appétit le pain qu'elle gagnait, avenante aux gens et douce aux bêtes, qu'elle avait, — je parle des bêtes, — le mérite d'aimer particulièrement.

Tout alla bien tant que vécut l'excellente et probe hôtelière qui était l'âme et la providence de la maison ; mais, celle-ci une fois morte, un mauvais vent souffla pour Adine. Le mari de la défunte ne se mit-il pas dans la cervelle, bien avant même que ses mois de deuil fussent révolus, que sa sommelière, en toute la fleur de ses dix-huit ans, lui serait un fin régal de veuf, et que, ne fût-ce que par gratitude, la jeune fille avait le devoir d'être obéissante ? Aussi longtemps qu'il lui fut possible, celle-ci feignit de ne point comprendre ; mais, de jour en jour, les choses prirent une clarté plus grande, et les gens mêmes ne se gênaient plus pour gloser, bien que chaque tour de leur maudite langue n'engendrât qu'un mensonge de plus.

Qu'advint-il de toutes ces misères ? Un beau matin du mois de mai 1874, la fière Adine s'enfuit de l'hôtellerie. Pour aller où ? Elle ne le savait. De nouveau le fil de sa vie se trouvait rompu. Avec son petit pécule, — de quoi manger quelques jours, — elle descendit à Bex, puis à Aigle. A la vue de cette servante aux airs de princesse, le monde souriait et admirait ; mais de place, néant ; partout les cadres étaient remplis.

Le troisième jour, à la nuit tombante, Adine était à Villeneuve. Là le cœur lui manqua. Au sortir de la longue rue du bourg, elle s'arrêta juste au bord du lac. Une légère *traîne* de brume dévorait à demi les tours grises de Château-Chillon, envoyant de là ses bouffées jusqu'à la plaine basse et marécageuse où s'achève le cours supérieur du Rhône. Un grand bateau chargé de plâtre dormait le long de la rive ; au loin, sur la nappe obscure du Léman, scintillaient deux lumières mouvantes qui étaient sans doute les feux d'un paquebot. La jeune fille regarda tout cela, puis, se glissant sur les flancs de la barque cochère, elle se pencha vers le flot... Adine, prends garde!... Le brochet aux mâchoires féroces ne fera de toi qu'une bouchée.... Adine aperçut-elle en effet, dans un blanc rayon de la lune, qui se levait juste à ce moment, l'horrible requin d'eau douce (1) prêt à la happer de ses sept cents crocs aigus ? Ou fut-elle simplement surprise, au bruit d'un chant et d'une voiture sur le lacet voisin de la route ? Toujours est-il qu'au lieu de faire le fatal plongeon, elle se rejeta d'un bond jusque sur le chemin. Si ce fut malheur pour les bêtes du lac, ce fut, par contre, aubaine à souhait pour Jean Châverot.

Jean Châverot était celui dont les vocalises renforcées du grincement de quatre bonnes roues avaient brusquement « dérangé » Adine. Ce n'était pas un vulgaire *balandron* (2) de montagne regagnant paresseusement son gîte de nuit, pas plus que la bête qui traînait son char n'était un pauvre *lokatif* (3) comme il en est tant, déjà éreinté à point pour l'équarrisseur. Au clair de la lune, vous eussiez pu voir quelle bonne mine et quelle fière allure avaient l'un et l'autre. Assis d'aplomb sur le siège demi-circulaire de son véhicule, ce beau fils de vigneron ne rêvait guère, à cette heure, de fillettes errantes qui se noient. Il songeait aux onze kilomètres qui le séparaient encore de Vevey, et, par manière de passe-temps, il avait entonné d'abord la chanson du cru :

(1) Voir ci-après la description de ce monstre dans notre chapitre de la faune helvétique.

(2) Conducteur alpestre de chevaux de bât.

(3) Cheval de louage.

Le comto dé Gruvire
Dé bon matin s'é léva (1),

dont les échos bègues d'alentour embrouillaient gauchement toutes les résonnances.

C'est, je vous assure, charmante chose que d'aller ainsi en chantant, au trot allongé d'une jument de choix, tout le long de cette baie de Villeneuve dont vous connaissez l'harmonieuse courbure. A gauche, les monts du Chablais, aux paysages fuyants et pensifs; à droite, le front romantique des Alpes Vaudoises, étendu de l'Arvel aux Pléiades, avec leurs bandes de verdure coupées de rocailles, leurs *vires* audacieuses qui serpentent vers les arêtes fauves d'où s'élancent des aiguilles calcaires ombrées d'arbres noirs... Tout à coup la jument de Jean pécha d'un écart. — « Holà! Rose-Rose! cria le conducteur, en caressant du bout de son fouet les oreilles dressées de la bête, est-ce que tu aurais touché la lunaire? » Mais lunaires (2) ne sont plantes qui croissent sur les grands chemins. Jean ramena aussitôt la bride. Il avait aperçu, accroupie au bord de la route, comme une chienne perdue, certaine forme quasi humaine qu'il avait dessein de voir de plus près.

Le jeune homme descendit du char et marcha droit au fantôme... La pauvre Adine était assise là, le front enfoui dans ses deux mains, et pleurant maintenant à chaudes larmes, en vertu de ces réactions mystérieuses de l'âme que je n'ai pas à vous expliquer.

Au premier regard, Jean n'y comprit absolument rien. D'un geste quelque peu brusque, il releva la tête de cette éplorée, car on n'aime guère, dans les Cantons, où chaque commune assigne au besoin viatiques de route sur le fonds des pauvres, ces vagabonds d'un sexe ou de l'autre. Ce fut alors que, du second coup d'œil, il reconnut l'esseulée, pour l'avoir vue à mainte reprise dans l'hôtellerie valaisanne. D'explication, il n'y en eut pas. Jean montra sa voiture; Adine regarda un instant dans la claire prunelle du Vaudois, qui sentit ses cils tressaillir et son cœur trembler légèrement. Quelques secondes après, Rose-Rose la jument, insouciant de surcroît de charge, dévidait de nouveau la belle route sous ses quatre jarrets nerveux...

Et voilà tout, lecteur curieux de connaître les tenants et aboutissants. Quant à la façon dont Adine, à douze mois de là, devint la femme de Jean Châverot et la châtelaine du *Clair de la lune*, c'est épilogue de roman pur, mille et mille fois écrit en toute langue, et que, partant, je me dispense de vous raconter.

III

Un peu au delà de Saint-Saphorin, l'avant-dernière des quatre paroisses de la Vaux, la pente du Jorat s'adoucit, la vallée s'évase vers le nord; le paysage commence à perdre sa culture rase et ce que j'appellerai sa teinte de feuille morte. Par-dessus les plants de vigne reparaissent les bois et les prairies. La route elle-même, sensiblement élargie, présente une riante bordure de maisons de campagne, de bouquets d'arbres et de jardins. Quelques pas encore, et l'on touche Vevey. Regardez avec quelle ampleur se replie ici le croissant du lac. Au lieu d'expirer, comme à Genève, en un mince canal, il s'achève d'une dernière courbe en décrivant un majestueux golfe, qu'enferme la haute

(1) « Le comte de Gruyère — de bon matin s'est levé. »

(2) Lunaire, espèce de fougère, dite là-bas *déferre-cheval*, parce qu'il y a des gens qui croient que le fer d'un cheval, s'il la touche, tombe et se brise à l'instant.

circonvallation des grandes Alpes. Regardez, vous dis-je; vous ne retrouverez point, dans toute la Suisse, de perspective plus épique que celle qui, par un ciel pur, se déroule ici à vos yeux. Cette sommité d'un galbe si net, qui s'élançe derrière les Dents d'Oche, ourlée d'une frange de glaciers, appartient à la Dent du Midi; c'en est la cime dite de l'Est, la seule de la fière montagne que vous puissiez encore discerner. En face d'elle, commandant la plaine alluviale du Rhône, la fiévreuse Dent de Moreles dresse sa double pointe acérée. Entre les deux, par l'étroite fissure de Saint-Maurice, qui vous livre une échappée de vue dans les entrailles mêmes du Valais, se dessinent l'ample pyramide du Catogne, et, par delà, dans un lointain mystérieux, la corne du Dronaz et l'échine neigeuse du Vêlan. En deçà sont les Diablerets aux pics toujours vacillants, puis les Alpes Vaudoises que domine le front colossal du Grand Moveran. De ces dernières jaillit une traînée



VEVEY : LE CHATEAU COUVREU.

d'avant-pics et de contre-forts qui enserrent de l'est à l'ouest les rivages infléchis du lac : les Tours d'Aï et de Mayen, la crête d'Arvel, la Chaux de Naïe, la Dent de Jaman; au-dessous, le Cubly, sombre piédestal semé de pacages et de sapinières, le Folly à la tête crépue, et, immédiatement sur Vevey, l'alpe pastorale des Pléiades. La scène est toute régie par ces monts, cordon de sentinelles déployé à l'entrée du grand val pennin. Le paysage vaudois enfante ici ses aspects suprêmes; il unit la grandeur tragique des lacs de Brienz et d'Uri aux pures et chaudes harmonies des baies italiennes; des images nouvelles, inconnues du lac inférieur, y emplissent de longs frissonnements la coupe du Léman, dont les eaux se veloutent et s'assombrissent au reflet de ces masses étranges.

Vevey est l'aimable reine de ce beau golfe. De sa grande place, que flanque l'originale maison à tourelles qu'on appelle le Château Couvreur, on saisit d'un regard circulaire tout le fond du bassin. Et Vevey n'est pas seulement un lieu de villégiature, une délicieuse station d'hiver, elle est aussi,

par son port et sa situation, un entrepôt naturel de commerce pour les cantons de Vaud et de Genève, le Valais, la Gruyère, le Pays-d'en-Haut et la province française du Chablais. Malgré son quai spacieux, ses superbes hôtels, ses rues larges et propres, son théâtre, son casino, et ses maisons qui presque toutes ont l'air d'être neuves, Vevey n'en est pas moins une très-vieille ville, puisqu'on la trouve déjà marquée sur les itinéraires latins du premier siècle.

La voie romaine qui, en ce temps-là, se dirigeait de Milan par le Saint-Bernard, après avoir atteint la tête du lac, *caput lacu* (1), se divisait en deux branches, dont l'une filait au nord sur *Aventicum* (Avenches), tandis que l'autre obliquait vers Lyon en côtoyant la rive septentrionale du Léman, puis les bords du Rhône. Il subsiste encore près de Morges, sous le nom de Chemin de l'Etraz, un fragment de cette *via strata*. Or le point où se faisait la bifurcation était justement au pont de la Veveyse : d'où le nom de *Bibiscum* ou *Vibiscum* (Biviæ), donné à la petite station, — gîte d'étape ou relais de poste (2), — qui fut établie en cet endroit, et autour de laquelle n'avaient pas tardé à se grouper, selon la coutume, un certain nombre d'habitations. Cette localité faisait alors partie du territoire des Nantuates, lequel commençait aux gorges du Trient. C'est dans les quartiers de l'est, ainsi que dans le grand enclos de vignes appelé *Derrière-la-ville*, qu'on a découvert le plus grand nombre de débris de l'époque romaine. Vevey, depuis lors, n'a pas fait grand bruit dans le monde : ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses annales, libellées au long et au large dans de vieux écrits, d'où se dégage, quand on les feuillette, une si fine poudre d'érudition, que c'est à peine si je vais oser vous y faire toucher.

Les Veveysans du temps jadis ont-ils du moins mené vie heureuse ? Il y a doute, rien qu'à supputer la quantité de suzerains et de maîtres, tant ecclésiastiques que laïques, qui, tour à tour ou concurremment, se chargèrent de faire leur bonheur. Il fut un moment où Vevey et son territoire n'étaient, comme Orbe et Payerne, qu'une grande *ferme* ou *villa* royale dans laquelle les rois bourguignons séjournaient avec leurs épouses et toute leur maison. Un peu plus tard, le pays et la ville elle-même se trouvent découpés ainsi qu'un gâteau où chacun veut part. Figurez-vous un état social où l'un dit : « A moi telle rue ; » l'autre : « A moi telle maison, tel enclos, tel pré vert, tel ruisseau, » y compris, bien entendu, bonne juridiction sur les gens qui peuplent cette rue, qui logent dans cette maison, qui remuent la terre de l'enclos, qui tondent les herbes du pré et boivent l'eau claire du ruisseau. Le haut justicier, qui était l'*avoué* de l'évêque de Sion, possédait, par exemple, le quartier primitif du *Vieux Mazel* (des Vieilles Boucheries) ; aux sires de Blonay appartenait le bourg oriental qui portait leur nom. A l'opposite régnaient les seigneurs d'Oron. Puis s'élevèrent successivement cinq autres quartiers à part, celui de Villeneuve, le Bourg-Franc, Bottonens, Saint-Sauveur et le Bourg-aux-Favres. Le chapitre de Lausanne avait également sa propriété, son enclave, composée d'une vingtaine de maisons avec leurs « chésaux » épars dans la ville et aux environs. Est-ce tout ? Que non pas. Et l'abbaye de Saint-Maurice ? Et le prieuré de Port-Valais ? Et, s'il vous plaît, le couvent du Grand-Saint-Bernard ? Ceux-là aussi avaient des fonds et des revenus à Vevey. La royale abbaye de Saint-Maurice avait même été la primitive souveraine du pays dans les temps barbares ; le prieuré de Port-Valais avait, au poste de douane de la Tour de Peilz, à un kilomètre de la ville, une chapelle dédiée à saint Théodule, et qui formait annexe de l'église Saint-Martin. Quant aux

(1) D'où le nom de *Chablais*. Vevey était dans ce qu'on appelait le Vieux-Chablais.

(2) *Mansio, mutatio*. — Le précédent relais, en amont, de cette route de Milan était au passage du Rhône, près de Massonger (Valais).

moines du Saint-Bernard, ils avaient fondé près de la Veveyse, le torrent qui coule à l'ouest de la ville, un hôpital pour les voyageurs.

Que de fiefs et de sous-fiefs, subdivisés eux-mêmes en tenures, tant urbaines que rurales, sans parler des péages à se partager, à la Veveyse, à la place du Chêne, au pont de l'Oyonnaz, et des officiers aux titres divers, sénéchal, mayor, mestral et autres, chacun tenant sa cour de justice en une « maison forte » surmontée de hautes tours, avec des murailles d'une telle épaisseur qu'on mangeait à l'aise en famille, à ce qu'assure un contemporain, dans une embrasure de fenêtre ! D'un quartier à l'autre, tous séparés par des portes et des enceintes, la condition des habitants variait selon les caprices du droit féodal, la coutume en vigueur et la somme de franchises reconnues. Les plus favorisés dans cette étrange agglomération étaient les gens de la ville neuve et libre d'Oron, ainsi



VUE GÉNÉRALE DE VEVEY.

que ceux du Bourg-Franc, occupé surtout par les meuniers et autres industriels dont le ruisseau de la Monneresse faisait mouvoir les moulins et les battoirs. Tout ce fatras, qui dura jusqu'au jour où la contrée devint savoyarde, puis bernoise, s'appelait d'un nom aussi complexe que la chose : « l'avouerie, vicomté, mestralie et majorie de la ville et territoire de Vevey (1). »

Ces souvenirs sont bien effacés. Sur la scène où s'agita cette société au cou diversement pelé la liberté règne aujourd'hui sans conteste. Seul le vieux manoir de Blonay, aux murailles grises et moussues, demeure au front de son alpe boisée, sur la route de Châtel-Saint-Denis, comme un témoin mélancolique de ces sombres âges, et semble regarder avec une sorte d'étonnement boudeur la paisible idylle de travail qui se déroule à ses pieds. L'histoire pourtant ne parle pas de ces Blonay comme de méchants sires. « Purs comme l'or et prompts comme l'éclair, » telle était, dit-on, leur

(1) Tome XVIII des documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.

devise. Riches d'ailleurs, ils aimaient les grandes chevauchées, les belles prouesses et le pompeux attirail de cour. Leur tort, qu'ils eurent de commun avec tout ce monde de vieille roche, fut de s'accrocher à cette idée fixe, que les rivières finissent un jour par remonter à leur source, que ce qui a été reviendra, que l'ordre social est exclusivement l'ordre féodal, et l'unique honneur, l'honneur chevaleresque. La légende raconte que l'un d'eux, lors de la prise de Château-Chillon en 1536, se précipita tout équipé et à cheval dans les eaux du lac et parvint à gagner à la nage la rive chablaisienne. De même sorte et sans désarmer, ces preux seigneurs prétendirent vaincre le flot des siècles, qui, roulant toujours implacable, les bouscula et tordit à fond, eux et leur fortune. *Ab uno disce omnes*. Des vingt ou trente domaines et villages qu'ils avaient possédés en terre romande, il ne leur restait plus, lors de l'affranchissement du peuple vaudois, ni une vigne, ni un bois, ni un alpage. Des aliénations successives, moins volontaires que forcées, avaient dévoré tout le patrimoine des ancêtres, « fors l'honneur » et cette antiquaille revêche qu'on nomme le château de Blonay.

Les Veveysans, de leur côté, n'ont voulu conserver, de toutes les coutumes des vieux âges, que celle qui représente, dans un rite d'alliance originale entre l'homme et la terre, les fécondes pratiques du labeur local : je veux parler de leur grande Fête de l'Agriculture.

Cette mascarade allégorique et démocratique date en effet de bien des siècles. Les uns en attribuent l'origine aux moines du couvent de Hautcrest, qui, ayant planté des vignes autour de Vevey, eurent l'idée de célébrer la première vendange par des repas, des chants et des danses ; les autres la font remonter jusqu'à l'antiquité païenne, dont elle reproduit d'ailleurs le naturalisme plein de poésie, et ils n'y voient qu'une réminiscence des processions organisées par les Athéniens en l'honneur de Bacchus et de Cérès. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le culte de Bacchus en particulier est fort ancien sur ces rivages, car, sans parler des inscriptions, on y a exhumé une bacchante et un entablement d'ordre ionique provenant d'un temple de ce dieu. Quant à la confrérie même, dite « Vénérable Abbaye de l'Agriculture de Vevey », dont un incendie a malheureusement détruit les archives, elle apparaît organisée dès le quatorzième siècle. Son nom primitif, assez bizarre, était : *Abbahî dei mô-couert*, abbaye (ou association) des mal-vêtus. Parmi ses membres figuraient d'abord non pas seulement des vigneron, mais encore des propriétaires, qui portaient, eux aussi, le jour d'assemblée générale à l'hôtel de ville, la serpette, insigne de leur qualité.

Le but essentiel de la société, qui avait pour devise : *Ora et labora*, « prie et travaille, » était de surveiller la culture de la vigne. Autrefois, en effet, cette culture n'était pas, à beaucoup près, ce qu'elle est actuellement. Les ceps poussaient au petit bonheur, en promiscuité avec toutes sortes de légumes. Mal fumés et mal épurés, ils ne donnaient que menu grain et grappes misérables. Aussi la confrérie nomma-t-elle de bonne heure des *frères visiteurs*, autrement dit des experts, qui, à chaque printemps et à chaque automne, inspectaient toutes les vignes du pays, veillant à ce qu'elles ne fussent pas, comme on disait, « chargées de jardinage », ou envahies par les mauvaises herbes, ou défigurées par de grandes places vides, ou bien mêlées de ceps trop anciens, n'ayant plus que vertu d'allume-feu : auxquels cas, le « Noble Conseil de police » devait aviser d'après le *code*, et au besoin mettre sous séquestre des vignobles trop mal en point.

Cette revue des vignes veveysannes se pratique encore de nos jours ; le rapport des visiteurs est même des plus minutieux ; il mentionne les expériences faites, les fautes commises, tant pour l'opération de la « première feuille » que pour celle du « levage ». La fête de la confrérie, dont le

personnel se composait de Sa Révérence l'Abbé, de ses deux lieutenants, de douze conseillers et du reste des *frères* ou *moines*, après avoir été très-fréquenté jadis, tend aujourd'hui à devenir de plus en plus rare. Il est vrai que cette exhibition gigantesque ne laisse pas que de coûter cher; la société y mangeait autrefois tout son avoir; elle préfère maintenant consacrer son fonds de caisse à des distributions de primes et de récompenses aux cultivateurs les plus méritants. La première *bravade* connue, — c'était le nom qu'on donnait souvent à ce grand défilé carnavalesque, — a eu lieu en 1648; la dernière, en 1865. Voici la mise en scène la plus complète qu'elle ait atteinte, à force de modifications et de remaniements au travers des âges.

Qu'on se figure, sur la grande place de Vevey, une estrade contenant douze mille personnes; trois arcs de triomphe, où flottent les bannières de la vieille Suisse, y donnent entrée. Tout à l'entour, aux fenêtres, aux balcons, sur les arbres et sur les toits même, se poste un deuxième ban de spectateurs.



VEVEY : QUAI D'EMBARQUEMENT.

Dès cinq heures du matin, le bruit des trompettes et du canon annonce l'approche du cortège. En tête s'avance une troupe de hallebardiers, dans le costume pittoresque des primitifs confédérés; puis vient l'association des vigneron de Vevey et de la Tour, conduite par son Abbé vêtu de noir et la crosse dorée à la main. Après le discours d'usage et la distribution des prix, la « promenade » commence. Voici d'abord le groupe du « printemps aux blanches fleurs », comme dit le vieil Hésiode. En avant, un char triomphal où repose, entourée d'une vivante auréole de petits génies, la déesse Palès, protectrice des prairies. Les folâtres enfants de la saison, pâtres et bergères, accompagnés de leurs brebis et de leurs chiens, suivent en dansant, jusqu'à ce que, tout à coup, un orage interrompe la danse. C'est le tour alors des faucheurs et des faneuses, qui arrivent, mimant leurs travaux, aux accords d'une musique champêtre. Derrière eux apparaît, couchée sur un chariot de foin bellement empilé, la jolie déesse des jardins, qu'escortent la troupe des jardiniers et celle des jardinières à la jupe lestement troussée. La cohue braillarde des pâtres des Alpes, les *armaillis* en culotte courte et en veste de velours, traînant l'attirail des huttes chaletières, complètent cette partie du cortège. Devant eux chemine d'un pas relevé le noble bataillon des vaches laitières, dont les gros toupins ajoutent

à propos leur note cuivrée au concert des voix et des instruments. Ces pâtres s'arrêtent, et, formant le cercle, entonnent le *ranz des vaches* de Gruyère; puis ils se retirent en ioulant et en sonnait de la trompe alpestre.

En second lieu vient la troupe plus rassise de l'été, le cortège de la blonde Cérès. Celle-ci trône au sommet d'un char peint en rouge; deux génies suivent, portant un rucher; puis viennent tous les travailleurs du sillon. Au son d'une syrinx, ils chantent leurs paisibles occupations, la conquête de l'épi doré, l'éternel miracle du soleil, et les labours patients du taureau courbé sous le joug, et la puissance de la charrue qui divise la glèbe nourricière. La cohorte gesticulante des moissonneurs et des moissonneuses simule à son tour ses travaux et danse une antique coraule; après quoi le chariot des céréales, la herse, la charrue, tout disparaît avec les batteurs en grange; le dernier de tous, s'en va le meunier, qui entonne en manière d'adieu la vibrante chanson du moulin.

Un remous nouveau de curiosité agite ici l'immense assemblée; du sommet de l'estrade aux berges du lac tout frémit... *Deus, ecce deus!* Voici le dieu, le dieu véritable des Veveysans, le puissant Bacchus, père de l'extase et du doux oubli. Le voici dans sa pompe indienne, traîné par ses beaux coursiers parés de peaux de tigre. Ah! de quelle main gaillarde il tient le gobelet! A ses côtés, voici le pressoir et les travailleurs du pressoir. Des attributs, pas un ne manque: tonneau, branche d'angrebley (1), échelas de couleur, serpe argentée et petit Noé. Le grand prêtre entame son récitatif; le chœur répond en célébrant d'une voix inspirée les richesses du coteau fécond. Faunes au sifflet et bacchantes revêtues de lierre exécutent une danse effrénée, aux voltiges folles de leurs thyrses et aux résonnances de leurs tambourins. Puis Silène leur chef, le satyre cynique et ventru, à la peau de bouc, le corps renversé sur son baudet, se réclame en couplets burlesques de la patrie de Vaud, et toute la foule, ivre aussi, d'acclamer ce compatriote. Vignerons de printemps et d'automne exécutent ensuite leurs travaux; toute la pantomime se fait au chant des vieilles *riondes*:

Devant que vigne la poussâie,
Hardi, faut portâ la lottaie (2).

Les tonneliers et les *bottiers* (3) campés sur leur cheval entre deux barils de vin défilent enfin, fermant la marche du groupe automnal.

C'est fini: adieu à la glèbe féconde et au cycle épuisé des récoltes. Sur la pointe du hêtre rougi la buse silencieuse épie les mulots; là-haut, à travers la brume, retentit le cri de l'oie émigrante, et les haies desséchées laissent craquer au gré de la bise leurs dernières nervures. Mais si la tristesse est aux champs, la joie habite au village; l'hiver aussi a son cortège. *Gaddan* (4) au menton qui tremble vous commande, enfants, d'ouvrir la croisée pour qu'on voie passer la belle noce. Au bruit des violons et des clarinettes, le *magnin* (5) retient son éternel cri et dépose à terre toute sa chaudronnerie. Regardez. Oneques vit-on couple plus aimable et mariée de Montreux plus jolie? Rien qu'à leur geste et à leur sourire, *Gaddan*, qui connaît les lunaisons et prophétise le temps qu'il fera, augure superbe saison

(1) Sorte de houx qui sert d'enseigne à la plupart des cabaretiers du pays.

(2) *Lottaie*, hotte. C'est aussi le nom vaudois du Catogne, le mont du Valais dont j'ai parlé plus haut, et qui, de loin, offre en effet la figure d'une hotte renversée.

(3) Gens du *pays d'en haut*, qui descendent au vignoble chercher leur vin dans de grands barils, à dos de cheval.

(4) Nom d'amitié que les enfants donnent à la grand'mère.

(5) Chaudronnier ambulante, qui joue aussi son personnage dans les vieilles chansons vaudoises.



VEVEY : FÊTE DES VIGNERONS.

d'hymen et fine pluie de bénédictions. Après les parents, amis et amies, qui cheminent dans le costume pittoresque des cantons suisses, vient le chariot portant le mobilier du nouveau ménage; puis les refrains de recommencer, célébrant le bonheur nuptial, et les danses de reprendre, encore plus folâtres et animées. Enfin, quand le peloton sévère des bûcherons et celui des chasseurs de chamois à la toque emplumée ont clos le défilé du groupe hivernal, le cortège entier de la fête, avant de sortir de l'enceinte pour parcourir les rues de la ville, se masse en un seul corps et entonne ce chœur patriotique :

Dieu tout-puissant que l'Helvétie adore,
Toi qui veillas jadis sur nos aïeux,
Daigne aujourd'hui, daigne veiller encore
Sur leurs enfants restés libres comme eux....

Au-dessus des collines vineuses de Vevey s'étend une fraîche zone de gras pâturages et de vergers où courent des ruisselets fajeurs; de jolies bourgades, Saint-Légier, Chailly, Baugy, s'échelonnent à



CLARENS.

mi-côte. Nous entrons ici dans la contrée où Jean-Jacques Rousseau a placé les scènes de sa *Nouvelle Héloïse*. Voici, dans les vignobles, de l'autre côté de sa *baie* (1), le célèbre village de Clarens; plus haut, à l'entrée d'une étroite et tortueuse vallée qui aboutit au col de Jaman, le non moins célèbre château du Châtelard, dont on aperçoit tout d'abord du lac la grosse tour carrée et crénelée. C'est à gauche de ce castel, dans la châtaigneraie des Crêtes, là où s'élève un superbe château moderne, construit à grands frais par un financier vaudois, qu'il faudrait voir, — si ce n'était peut-être enfantillage ou illusion pure, — le fameux « bosquet de Julie ». Toujours est-il que le romancier dont les descriptions passionnées ont commencé de mettre à la mode les beautés du Léman ne reconnaîtrait guère aujourd'hui les silencieuses retraites chères à son âme effarouchée. Une colonie sans cesse grossissante

(1) *Baie*, nom générique de quelques ruisseaux torrentueux du pays, qui, à de certains moments, dévorent gloutonnement leurs rives, et qui ont creusé de vastes fissures aux flancs des coteaux. On applique aussi parfois le nom de *baie* (baie de Montreux) à l'étroite vallée par où ils dévalent au lac.

d'étrangers a pris possession de ces parages. Toute cette rive du lac, sur une longueur de trois kilomètres, n'est qu'une splendide alignée d'hôtels, de pensions, de villas et de magasins, une vraie rue de ville où le gaz flamboie. L'hiver même, qui chasse du reste de la Suisse les touristes, ne fait point le vide sur ces bords. La douceur du climat, le calme de l'air, l'absence absolue des souffles du nord, y attirent alors tout un arrière-ban de valétudinaires et de frileux.

Montreux est la localité principale de cette région privilégiée. Ce n'est pas proprement une ville ; c'est le centre d'une riche paroisse composée d'un certain nombre de jolis villages ou de hameaux qui se disséminent jusqu'à Chillon, reliés les uns aux autres par d'inextricables sentiers. Une *baie* qui



BOSQUET DE JULIE.

jaillit d'une source abondante sous le chalet de Solady, au fond de l'agreste vallée des Verraux, et qui se précipite jusqu'au lac en déchiquetant rochers et collines, coupe par moitié la bourgade. L'ensemble du paysage est plein de grandeur : en bas, l'énorme lit du torrent et son embouchure béante ; en haut, la Dent de Jaman, et la Chaux de Naïe, la zone des sapins et des pâturages ; entre les deux, sur son promontoire escarpé, le charmant village de Glion, dit aussi le Righi vaudois, puis le creux boisé qu'on appelle la Gorge du Chaudron. Qui ne se souvient de ce beau ravin, de ses rochers et de ses cascades ? Qui ne se rappelle aussi l'église gothique à fine flèche, isolée sur sa haute terrasse, au flanc du mont de Cau, et d'où l'on aperçoit si joliment, à travers le branchage des noyers, le miroir chatoyant du Léman ? Un sentier taillé en corniche descend de là vers le village de Veytaux, dernière dépendance du groupe de Montreux, d'où, en quelques minutes, on est à Chillon.

Ici la route de poste n'est plus qu'un étroit défilé entre les assises escarpées de la montagne et

le lac profond de plus de deux cents mètres. La vénérable forteresse, dont chaque génération étaye pieusement la décrépitude, a été, on l'a vu, une des gloires du pays vaudois; elle en est encore, par sa forme et sa situation, le morceau d'archéologie le plus romantique. De paisibles concierges manœuvrent aujourd'hui les grilles de fer du vieux monument, dont chacun peut visiter, moyennant pourboire, les appartements et les souterrains. Sa décadence politique date de loin. Le déplacement des frontières, le perfectionnement des armes à feu lui avaient enlevé déjà une grande partie de son importance quand la bannière rouge et noire des Bernois vint remplacer sur ses tours l'écu de sable billonné d'argent du Chablais. Aussi les baillis songèrent-ils surtout à transformer l'ancien poste de guerre en une résidence confortable, où l'on pût recevoir à l'aise et festoyer à souhait. Les revêches souterrains devinrent des caves à serrer le vin; les greniers furent remplis de blé, approvisionnement de réserve en vue des années de disette; on peignit enfin et l'on orna dans le goût du jour les grandes salles, aux murs desquelles l'ours vainqueur exhiba désormais ses poses les plus narquoises et ses gambades les plus satisfaites.

IV

Au delà de Chillon, la vallée s'élargit de nouveau à gauche; le chemin, toujours très-étroit et touchant presque les eaux du lac, atteint bientôt le bourg de Villeneuve, où il commence à s'enfoncer dans la vallée du Rhône supérieur. Là se révèle un monde tout autre. Aux paysages lumineux d'aval succède une nature aux teintes adoucies qui forme une sorte de transition entre la grande coupe azurée du Léman et la sombre fissure du Valais. Ce n'est plus le domaine du lac, mais c'est presque encore celui du fleuve que le lac y reçoit dans son sein. Cette plaine basse, de végétation plantureuse, qui s'étend de Villeneuve à la *chuse* de Saint-Maurice, sur une longueur de six lieues et sur une largeur variant de deux à six kilomètres, a été couverte autrefois par les eaux du Rhône. Le sol entier



GORGE DU CHAUDRON PRÈS DE MONTREUX.

s'y est formé grain à grain des alluvions déposées par ce puissant fleuve et ses quatre-vingts affluents ; de siècle en siècle, le Léman recule devant cet incessant charriage de sables et de limon ; Port-Valais, qui était jadis baigné par le lac, en est maintenant à une demi-lieue. De ce hameau à la crique ombreuse du Bouveret, le Rhône n'a presque plus de lit, et, l'été, quand il est enflé par la fonte des neiges, il s'épanche à l'aise et transforme en autant d'îlots les habitations des prairies voisines.

L'union du fleuve et du lac ne s'accomplit pas d'ailleurs sans combat ; le lac regimbe, et, pour peu que le vent du nord se fasse son allié, il oblige littéralement le fleuve à se frayer de haute



ÉGLISE DE MONTREUX.

lutte l'entrée du bassin d'azur d'où il doit ressortir à vingt lieues de là, débarrassé de sa fange impure, et plein, à son tour, de dégoûts superbes pour les afflux limoneux de l'Arve.

Le trait principal de ce vestibule intermédiaire entre l'Helvétie romande et l'âpre *saltus* qui monte jusqu'à la Furka, est une sorte de mélancolie à la fois douce et sévère, qui tient surtout au caractère essentiellement mixte que présente l'ensemble de la région. Où trouver en effet semblable mélange de sites tour à tour agrestes et rians, avec un pareil contraste d'horizons clos et ouverts ? Cette plaine herbue, coupée de longues rangées d'arbres et de fossés où croissent, entre les saules caducs et les vernes blancs, le roseau et le nénuphar, serait, à coup sûr, si l'homme achevait de la conquérir sur le marécage, d'une fertilité presque sans limites ; là où l'œuvre de colmatage est chose accomplie, les cultures les plus diverses prospèrent maintenant côte à côte. Et ce qui contribue à donner sa figure caractéristique à ce bassin, c'est l'air rustique et assoupi des villages qui y sont épars. La vie n'y présente point cette activité joyeuse et alerte qui frappe dans le pays de Vaud ; le train des

habitudes y est tout placide; le travail s'y fait, surtout sur la rive gauche, je ne dirai pas avec torpeur, mais sans bruit et sans empressement. C'est du reste sur l'autre rive, celle que nous suivons pour aller de Villeneuve à Bex, et où se dressent les hautes sommités des Alpes Vaudoises, que s'échelonnent les centres de population les plus importants. Passé le torrent de l'Eau-Froide, qui sort de deux petits lacs près des tours d'Aï et tombe dans la plaine par un défilé profond et sinueux, la route s'infléchit à gauche, le long des montagnes, jusqu'à Roche. De près comme de loin, le massif de bois et de rochers qui se dresse verticalement au-dessus de ce village bien nommé, a l'air d'être inaccessible; c'est pourtant à travers ce chaos plein de hérissements qu'on gagne, par une *vire* étroite et scabreuse, le fameux plateau des Agittes, dont j'ai parlé précédemment. La pastorale vallée de l'Eau-Froide, bordée d'une double chaîne de monts, est surtout peuplée de *chaletiers* qui fabriquent d'excellents fromages, et de bûcherons-flotteurs qui y précipitent, à flot perdu ou par rizes sèches, suivant un double procédé que j'exposerai plus loin en détail (1), les troncs de sapins coupés, jusqu'au râtelier terminal de Roche.

De là jusqu'à Aigle, on longe le pierreux coteau d'Yvorne, formé au seizième siècle des éboulis du mont Luan, et où se récolte aujourd'hui le meilleur vin blanc de tout le canton. Aigle, chef-lieu du district, est bâti au débouché du val des Ormonts sur le torrent de la Grande-Eau, qui plusieurs fois a failli détruire la bourgade de fond en comble. Du château de style bernois qui domine la ville, on a une vue magnifique, d'une part sur la plaine du Rhône, et de l'autre sur la pittoresque vallée latérale, où plus tard nous ne manquerons point d'égarer nos pas. C'est d'Aigle que se fait d'ordinaire, en quatre ou cinq heures, l'ascension des Tours-d'Aï, crête dominante de



UNE RUE A MONTREUX.

(1) Voyez ci-après, chapitre IV.

l'hémicycle de montagnes qui sépare les Alpes Vaudoises en deux bassins, celui du Rhône et celui du Rhin ou de la Sarine. De la ceinture de rochers qui environnent les sources de l'Eau-Froide, on peut même revenir, par un sentier aussi pittoresque qu'effrayant qui passe au pertuis d'Aveneire, vers cette superbe Chaux de Naïe (1) dont les pâtis et le grand chalet, — j'ai omis de le dire en son lieu, — sont la propriété indivise de la petite commune de Veytaux.

A quelque distance au delà d'Aigle, la route s'élève et s'engage entre les montagnes, de nouveau rapprochées du Rhône. Le plan uni de la vallée se trouve tout à coup rompu par une éminence abrupte de roches marmoréennes d'environ cent mètres de haut, sans doute une éclaboussure des alpes voisines qui s'est par longueur de temps rembourrée de terre végétale. Cet îlot se divise en deux



GLION.

masses distinctes : l'une, la colline de Charpigny, a le front hérissé de noirs sapins ; l'autre, celle de Saint-Triphon, est couverte de prairies, de vergers, ourlée de chênes qui penchent leur robuste ramée au-dessus du chemin : c'était jadis un des postes d'observation de la voie romaine de Milan à Mayence par le Saint-Bernard, et il existe encore, à son point culminant, une haute tour ruinée avec une enceinte de murailles croulantes. La route laisse ensuite à gauche le village d'Ollon, perdu dans les arbres fruitiers ; puis, après avoir côtoyé à fleur d'eau le marécage et atteint le torrent de la Gryonne, elle se transforme, aux abords de Bex, en une magnifique avenue de noyers.

Bex est, sans contredit, la plus aimable localité de toute la vallée. Il y a un demi-siècle, on s'y arrêta à peine ; aujourd'hui, les étrangers en ont fait un de leurs séjours de prédilection. Par la

(1) *Chaux* est le terme générique pour désigner certains sommets alpestres ; *Naïe*, *Nei*, neige (*niè*).

douceur de son climat comme par la beauté de ses sites, Bex mérite sa nouvelle fortune. La charmante rivière de l'Avençon y fait mouvoir de plus en plus usines, scieries et moulins. En deçà de la ville, la plaine d'alluvion, définitivement conquise sur les eaux, n'est que jardins et champs cultivés. Pommes de terre, maïs, orge, froment, houblon, tout y vient. Les maisons s'enveloppent de vergers touffus aux branchages surchargés de fruits. En arrière, sur les premiers gradins des montagnes



PONTON PRÈS DE MONTREUX.

s'étalent les vignobles ; plus haut sont les prairies et les châtaigneraies, au-dessus encore, les forêts de hêtres et de sapins, puis la zone extrême des pâtis jusqu'à la région des neiges éternelles :

brises alpestres et soleil italien, pentes fraîches et coteaux adustes, rien ne manque à Bex. La richesse principale de ce joli bourg consiste, on le sait, dans ses salines. Toute la montagne à laquelle il s'accote est profondément excavée. Deux entrées principales conduisent, par la vallée de la Gryonne, à ce noir dédale de souterrains. L'une, celle de *Bouillet*, près du petit hameau de Devens, donne accès à une galerie longue de deux mille mètres sur deux mètres et demi de largeur et trois de hauteur. C'est là que se trouve le nouveau réservoir, vaste salle circulaire de cinq cents mètres de surface, creusée dans le

roc, sans aucun pilier de soutènement, où arrivent les eaux de salure faible qu'il faut faire passer par la graduation. Un second réservoir, un peu plus loin, sert d'entrepôt aux eaux dont la salure dépasse un certain degré; plus loin encore, est un *puits* foré à trois cents mètres de profondeur. L'autre entrée, celle des *Invalides* ou du *Fondement*, est à cent cinquante mètres environ au-dessus de la première, avec laquelle elle communique par un escalier de sept cents marches également taillé dans le roc; il y a ainsi deux étages de travaux reliés par une cheminée verticale. Cette seconde galerie est un labyrinthe composé d'une multitude de couloirs pratiqués à des niveaux différents, avec passages et rampes de jonction. Longtemps on n'a demandé le sel qu'aux sources qui se rencontrent dans ces galeries; mais depuis 1823, époque où l'on a découvert d'énormes roches salées, on exploite aussi le



BEX : ENTRÉE DES SALINES.

roc même en le faisant sauter à l'aide de la poudre. La pierre ainsi extraite est soumise au lessivage; on l'entasse dans des salles remplies d'eau appelées *dessaloirs*, puis le liquide, une fois saturé, est amené hors de la mine dans de grandes chaudières où s'opère l'évaporation; après quoi, il ne reste plus qu'à recueillir le sel cristallisé. On obtient de la sorte, à ce qu'il paraît, une salure moyenne de trente livres par mètre cube de rocher.

Bex est, pour le promeneur, un centre admirable d'excursions; au siècle dernier, Haller, le savant bernois qui fut quelque temps directeur des salines, avait fait de cette bourgade une station d'études botaniques et géologiques, car le sol, comme la flore des Alpes de Bex, présente une richesse inouïe. On désigne spécialement sous ce nom « d'Alpes de Bex » la longue et massive arête qui encadre la vallée de l'Avençon, de la Dent de Morcles aux Diablerets, et dont le Grand Moveran (1), haut de

(1) *Moveran* ou *moveran* : étymologie *muva* (celtique), « lieu où l'on tient les vaches, »

trois mille soixante et un mètres, est la sommité maîtresse. Deux rameaux se détachent des Diablerets vers la plaine du Rhône, l'un au-dessus de Bex, l'autre au-dessus d'Ollon. Le premier, qui forme les montagnes de Gryon, se couvre, à mesure qu'il s'abaisse, de pâturages toujours plus épais où essaient nombre de chalets, pour expirer en gradins garnis de noyers et de châtaigniers. Le second, — montagnes d'Ollon, — dessine une croupe dont la pointe du Chamossaire (2,113 mètres) représente le point culminant; cette croupe s'étend vers l'est en se déprimant jusqu'au Pas de la Croix (1,739 mètres), par où elle se soude aux Diablerets, et se prolonge à l'ouest en terrasses plus ou moins à pic jusqu'aux éperons touffus et vineux des villages d'Aigle et d'Ollon.

La courte vallée de l'Avençon se bifurque en deux branches principales, dont l'une laisse apercevoir à l'arrière-plan la masse rocheuse du Moveran, des flancs crevassés duquel tombent les deux glaciers de Plan-Névé et de Paneyrossaz, tandis que l'autre monte jusqu'aux Diablerets. On pénètre dans cette vallée par deux routes carrossables qui ne se ressemblent guère : la première, ombreuse, discrète et moussue, sans autre perspective que le Moveran, suit la rive gauche de la rivière et s'élève, au bruit des cascades, par les frais hameaux de Frenières et des Plans, d'où elle atteint les chalets de Nant (1), alpe prisonnière au milieu d'un cirque de rochers et sans cesse menacée par les avalanches. La seconde déroule en plein soleil ses hardis lacets sur l'âpre déclivité tournée vers la plaine et gagne le pastoral village de Gryon. Ici tout est lumière, espace et grand air : au-dessous de vous, à quatre cents mètres de profondeur, serpente la vallée de l'Avençon, dont vous entendez glapir les torrents et d'où il vous monte aux narines de délicieuses senteurs de résine; à l'horizon supérieur se dressent : la Dent du Midi, avec ses champs de neige nacrés; la Dent de Moreles, qui termine brusquement la chaîne vaudoise; la Dent aux Favres, sa voisine, puis le feuillet tordu du Moveran, l'Argentine et le mur effrayant des Diablerets. Au-dessus de Gryon est un bloc de rocher qui présente la vague effigie d'un homme couché, et qu'on appelle dans le pays la *Pierre du Sauvage*. La tradition raconte qu'un homme errant dans ces montagnes venait tous les jours s'étendre sur cette pierre qui a conservé l'empreinte de son corps. Était-ce un pécheur pénitent, un misanthrope retiré du monde, ou quelque chevalier incurablement blessé de la flèche d'amour? Toujours est-il que de la légende est née là-bas la romance de *Blanche et Bernard*, dont vous connaissez peut-être le refrain :

« Point ne passez vers cette roche noire,
Sans lamenter Bernard et ses malheurs;
Et, par pitié de sa tant triste histoire,
Versez des pleurs. »

En continuant de suivre l'Avençon de Gryon, on arrive au large plateau d'Anzeindaz, qui est comme le type de l'alpe Vaudoise. Ce pâtis, isolé entre l'Argentine et les Diablerets, contient une vingtaine de jolis chalets disséminés au hasard près des sources de la rivière. C'est là que les bergers de Bex et d'Ollon montent dans la belle saison avec leurs troupeaux. Séparés du reste du monde, à mille neuf cents mètres d'altitude, ils passent leurs journées à traire, à faire le fromage, à couper et à charrier le bois dont ils ont besoin; leur solitude ne s'anime que pour un instant, lors de la fête traditionnelle de la *Mitçauten* (mi-été), qui est pour les montagnards du pays ce qu'est pour les gens de la plaine la fête du Printemps. Chaque année, en effet, le premier ou le second dimanche

(1) *Nant*, ruisseau temporaire, écoulement de pluie (patois de Bex).

d'août, la population des vallées s'en va, chargée des produits d'en bas, visiter ces pâtres alpestres. Dès la veille a lieu l'ascension. La longue caravane s'élève par groupes de rampe en rampe, garçons et filles mêlés comme il faut; on se relaye pour porter les paniers pleins de provisions; le mulet au pied sûr a pour lest un baril de vin pétillant, et le ménétrier son violon. Si abrupt que soit le sentier, on ne cesse de rire, de chanter et de deviser. Les pâtres d'en haut ont, de leur côté, rempli de crème les baquets, nettoyé les étables, paré les belles vaches laitières et même tous les « génissons ». De mise en scène, il n'en est point d'autre : le décor est fourni par le ciel bleu et par la nature. Entre « orgueilleux de Bex, pores d'Ollon et ivrognes d'Aigle », comme disait jadis un proverbe irrévérencieux, il faut voir comme les accolades s'échangent de grand cœur. Les Valaisans et les Valaisannes, avec leurs chapeaux aux larges ailes bordées de velours, prennent également leur part de la fête, comme aussi parfois quelques pensionnaires des hôtels d'en bas, beaux messieurs et belles

demoiselles en toilette de ville, curieux de se dégourdir en cette joyeuse société rustique. Les tables sont mises sur l'herbe fine devant les chalets; on mange, Dieu sait comme! On chante la chanson de la *Mitçauten* :

Voici la montagne,
Voici les troupeaux;
Gagne, mon cœur, gagne
Enfin le repos.

Puis l'on danse. Cela dure une partie de la nuit. Au



ROUTE DE BEX.

matin, on va faire un tour, visiter les glaciers et les cimes voisines; après quoi danses et mangeries recommencent jusqu'à la vesprée...

V

A l'extrémité d'Anzeindaz se trouvent les limites des cantons de Vaud et du Valais : c'est une bande énorme de rochers, d'où l'on gagne par un sentier vertigineux le chemin alpestre de Bex à Sion. Descendons, je vous prie, ce sentier.... C'est fait. Le défilé où, du coup, nous voilà tombés s'appelle le col de Cheville. Nulle part mieux qu'ici vous n'aurez occasion de toucher du doigt la nature formidable des hautes Alpes. Cette morne et sombre fissure, que domine le mur des Diablerets, paraît bien, comme on dit là-bas, un vestibule de l'enfer, et il semble qu'on n'y puisse vivre qu'à la condition de retenir son souffle. Aussi n'y a-t-il rien de plus misérable que les quelques huttes valaisannes que l'on y rencontre. Tout autour, les intumescences de roches crevassées, que pressent par derrière d'énormes glaciers, sont toujours prêtes à rouler en bas. Cette tendance à l'éboulement est du reste le caractère de toutes les hautes crêtes dont les paliers de soutènement ont perdu leur revêtement de bois ou de

pour tous. J'ose espérer que d'autres y trouveront le vif intérêt et les grandes leçons que nous y avons constamment puisés, et que ces dernières instructions ne seront pas sans fruit pour la génération nouvelle à laquelle nous souhaitons cet honneur de terminer enfin l'ère de la Révolution Française.

GUIZOT DE WITT.

Paris, mars 1878.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

L'HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1848 formera deux volumes in-8 imprimés comme l'HISTOIRE DE FRANCE RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS, dont elle sera le complément. Le premier volume comprendra l'histoire de la Révolution Française jusqu'à la fondation de l'Empire (1789-1805) ; le second sera consacré au gouvernement Impérial et à la Monarchie Constitutionnelle (1805-1848). Ils seront illustrés d'environ 200 gravures d'après de magnifiques dessins dus au crayon des artistes les plus en renom. Ces gravures représenteront des scènes et des personnages historiques, des portraits, des costumes, des monuments ; les éléments en seront puisés aux meilleures sources.

Les deux volumes se composeront d'environ 90 livraisons ; chaque livraison, illustrée d'au moins une grande gravure, contiendra 16 pages et sera protégée par une couverture. Le prix de la livraison sera de 50 centimes.

Il paraîtra une livraison par semaine à partir du 6 avril 1878.

LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

LA SUISSE formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture.

Le prix de la livraison est de 1 franc.

Il paraîtra régulièrement une livraison par semaine à partir du 27 Avril 1878.